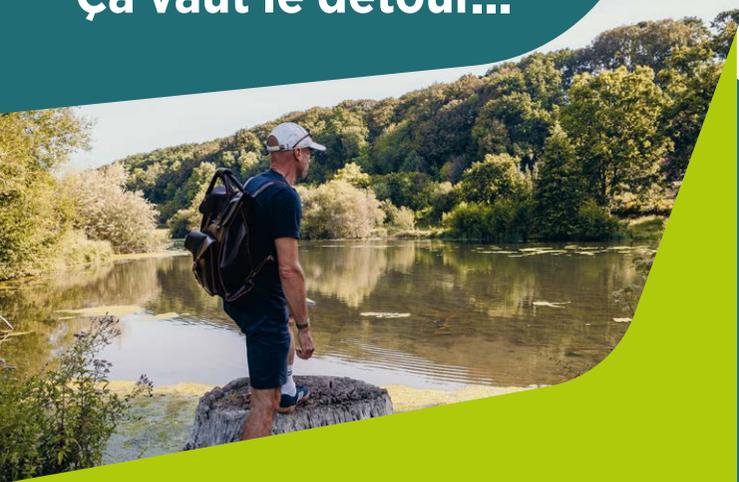


Ça vaut le détour...



► Église Saint-Martin, Turretot

L'église Saint-Martin est construite en brique et silex. Son chœur date du XIII^e siècle. Jusqu'à la Révolution, l'église n'était qu'une chapelle dédiée à Sainte-Anne. Elle est depuis devenue une église paroissiale, agrandie par la construction de la nef actuelle en 1833. En 1838 sont bâtis la sacristie et un clocher, foudroyé trois ans plus tard et démoli en 1930.

► Église Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bec

L'église Notre-Dame a été construite essentiellement en silex et en brique, entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle. Elle arbore un clocher entièrement couvert d'ardoise, et renferme des dalles tumulaires datant du XVI^e siècle. L'église paroissiale abrite également une statue de Saint-Pierre, faite de pierre blanche polychrome. À en croire les couches de couleurs successives qui se distinguent sur la statue, celle-ci a certainement été exécutée au Moyen-Âge, et repeinte à plusieurs reprises.

► Ballastières de Rolleville

Les étangs qui bordent la Lézarde de Montivilliers à Notre-Dame du Bec ne sont pas des cours d'eau naturels. Il s'agit de ballastières, exploitées dans les années 60, notamment pour en tirer du silex. Les ballastières se sont par la suite remplies d'eau du fait de la montée de la nappe phréatique.

► Site de l'ancien moulin de Rolleville

Au Moyen-Âge, les activités rollevillaises se concentrent autour de la Lézarde. Ce cadre est tout à fait propice à l'installation de moulins assurant le développement économique du territoire, bien qu'ils soient contrôlés par l'abbaye de Montivilliers qui dirige à l'époque l'ensemble de la commune. Certains moulins comme celui de Baude, construit au XVII^e siècle, sont aujourd'hui toujours visibles dans le village. Celui-ci tire son nom du cauchois moulin de baôdes, qui signifie « moulin des braves ». Profitez d'une promenade bucolique sur le site de cet ancien moulin, desservi par la Lézarde Express Régionale (LER).

INFOS CONSEILS

Autour de Turretot

La commune de Turretot est née au XIX^e siècle de la fusion de deux anciennes paroisses, Torretot et Ecuquetot. Des fouilles réalisées à Ecuquetot en 1834 ont permis de découvrir des vestiges de bâtiments gallo-romains, montrant une très ancienne présence humaine sur le territoire. Aujourd'hui, deux événements marquent le calendrier de ce paisible village : la foire à l'artisanat, qui a lieu le week-end de Pâques, et la Turretot Geek Convention, qui se déroule en septembre.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etrétat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

Étrétat
Place Maurice Guillard
76790 Étrétat

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com



RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etrétat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET - © GrainPhotographique

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



RANDONNÉE À PIED

Circuit **31** : Le Moulin de la Lézarde

Départ : Parking des halles, Rolleville

12,9 km - 3h25 - 200 m.

Difficulté



31

Circuit : Le Moulin de la Lézarde

Départ : Parking des halles, Rolleville

12,9 km - 3h25 - 200 m.

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Profitez de ce circuit traversant des paysages variés, entre campagne et forêt qui vous donnera un aperçu de la richesse du patrimoine du pays de Caux.

1 À la sortie du parking de la Halle, dirigez-vous tout droit sur l'allée des Fougères et prenez la première voie qui monte sur la droite pour poursuivre sur le chemin de randonnée situé dans son prolongement. Prenez ensuite le premier chemin sur la droite et continuez tout droit à la prochaine intersection en traversant la route. Ensuite, tournez à droite sur la route de la Contestation avant d'empruntez le premier chemin situé sur votre gauche. Continuez tout droit jusqu'à la route d'Hermeville, puis tournez à droite et aussitôt à gauche sur le chemin des Indes. Continuez en lisière du bois, tournez à droite sur le chemin qui précède le terrain de football.

2 Au croisement, dirigez-vous vers la gauche puis tournez à gauche sur la rue Saint-Simon. Prenez ensuite la première voie sur votre droite puis suivez l'impasse du Remède. À l'intersection, continuez tout droit et, au début de la montée, ne manquez pas le chemin sur votre droite.

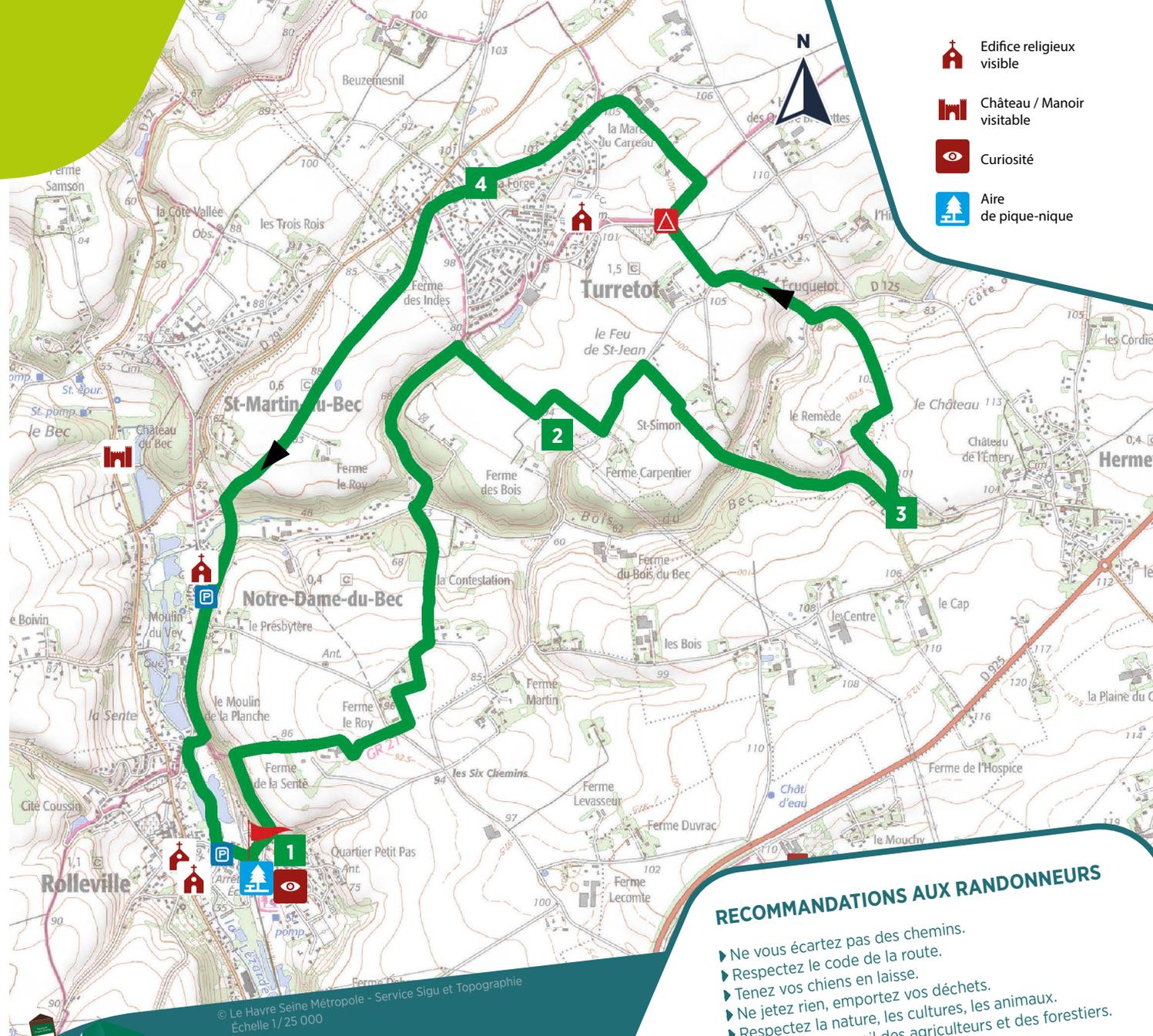
3 Prenez ensuite le chemin qui monte, situé sur votre gauche. En haut du chemin, tournez à gauche puis continuez tout droit en ignorant le chemin situé sur votre gauche. Arrivé à la route de Notre-Dame, traversez pour continuer sur le chemin d'en face. Au carrefour, tournez à

gauche puis prenez la première à droite. Traversez la route pour continuer sur le chemin d'en face puis empruntez la première à gauche. À la prochaine intersection, tournez à gauche sur la rue du Calvaire que vous suivrez jusqu'à arriver au niveau d'un giratoire, que vous traverserez pour continuer tout droit, sur la rue de la Forge.

4 Continuez tout droit jusqu'au carrefour, pour prendre la rue des Indes. Poursuivez tout droit jusqu'au passage à niveau où vous marcherez à gauche pour longer la ligne de chemin de fer. Continuez à longer la ligne de chemin de fer au carrefour suivant puis, après être passé par la passerelle en acier, prenez le petit sentier qui descend sur votre droite. Une fois arrivé sur la route, tournez aussitôt à gauche. Tournez à gauche sur la rue Victor-Petitpas, qui vous ramènera au point de départ.

Balilage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.